

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Code réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2438

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Mezouk

Hassan

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066 06 0091

Total des frais engagés :

Dhs

Code réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : ZK



## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## Déclaration de Maladie

N° W19-511829



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Matricule :	21138	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Mezrouk Quatapha			
Date de naissance :	01/01/1955		
Adresse : Dar Lamrane Bloc E I 77126 N° 23 H 2			
Tél. :	06-60-06-00-21	Total des frais engagés :	+ 926.40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

02/02/2023

Nom et prénom du malade : Mezrouk Quatapha Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Opticien secte-sigleienne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 07/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-511829

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 21138  
Nom de l'adhérent(e) : Mezrouk Quatapha  
Total des frais engagés : + 926.40 Dhs  
Date de dépôt : 07/02/2023

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. Hayat Mohammadi - Casablanca 261 85 39 - Fax : 05 22 62 18 99	2023	BL6.048	626 + 420 DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins**

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OROF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	DP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
		H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B H G B
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel Therapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

02/02/2023

Facture N°: FC2302000892

Mr. MERZOUK MUSTAPHA

Acte : Consultation

Prix : 300 Dhs

Signature

Route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma

Dr. NAOUFAL MAMOU



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

**02/02/2023**

## **Mr. MERZOUK MUSTAPHA**

### **Analyses :**

NFS  
TRANSAMINASES HEPATIQUES  
Créatinine  
ACE

LABO GAMMA  
Analyses Biologiques  
Dr. T. BEN  
184 Av. "Cité des Alouettes" - Casablanca  
Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 16 94

Naoufal Mamou  
Centre International d'Oncologie Casablanca  
Oncologue - Radiothérapeute  
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes - Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81



Dr T BENCHEKROUN A

**مختبر التحاليل الطبية كاما**

**LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GAMMA**

**Laboratoire Général Analyses Médicales Médico-légales Alimentaires**

Biologie moléculaire - Centre de Fertilité - Marqueurs Tumoraux - Hormonologie  
Toxicologie - Immunologie - Hématologie - Oncologie

Casablanca le vendredi 3 février 2023 Monsieur MARZOUK MUSTAPHA

FACTURE N°	471362
------------	--------

Analyses :		
Numération formule sanguine + PLQ -----	B	80
Créatinine -----	B	30
Transaminases OT -----	B	50
Transaminases PT -----	B	50
A C E -----	B	250
		Total : B 460
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		626,40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Vingt Six Dirhams et Quarante Centimes

*LABO GAMMA*  
Analyses Médicales  
Dr.T. BENCHEKROUN A. Biologiste  
184 AV. "C" Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél: 05 22 61 85 39 - Fax: 05 22 62 15 94

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE LIEGE . BELGIQUE . ANCIEN ASSISTANT EN TOXICOLOGIE A L'HOPITAL UNIVERSITAIRE DE BAVIERE  
C E S BIOCHIMIE - IMMUNO - TRANSFUSION - MICROBIOLOGIE - MARQUEURS TUMORAUX  
ANCIEN RESPONSABLE DU SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE A L'INSTITUT PASTEUR MAROC

**BIOLOGIE DE REPRODUCTION : FIV - ICSI**

186, Avenue 'c' - 1er étage - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94

INPE : 093000610 - Patente : 32833616 - I.F: 46901880 - ICE : 001592244000006

E-mail : labogamma2010@gmail.com - Autorisation 11597



Dr T BENCHEKROUN A

# مختبر التحاليل الطبية GAMMA

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GAMMA

Laboratoire Général Analyses Médicales Médico-légales Alimentaires

Biologie moléculaire - Centre de Fertilité - Marqueurs Tumoraux - Hormonologie  
Toxicologie - Immunologie - Hématologie - Oncologie

Casablanca le : 03/02/23

Monsieur MARZOUK MUSTAPHA

DDN : ,

Code patient : 189923 - Référence : 23B224

Dr, NAOUFAL MAMOU

Page : 1/2

### HEMATOLOGIE

#### NUMERATION FORMULE SANGUINE

Automate : CELL-DYN 3500R

	Résultats		Normales (Homme Adulte)
<u>GLOBULES ROUGES</u>			
Hématies -----:	4,00	M/mm <sup>3</sup>	4 - 5,5
Hémoglobine -----:	12,00	g/100 ml	12 - 16
Hématocrite -----:	36,20	%	36 - 54
- V.G.M. -----:	90,50	μ <sup>3</sup>	80 - 100
- T.C.M.H. -----:	30,00	pg	27 - 34
- C.C.M.H. -----:	33,10	g/100 ml	32 - 36
<u>GLOBULES BLANCS</u>			
Numération des leucocytes -----:	5 850,00	/mm <sup>3</sup>	4000 - 10000
Formule leucocytaire			
Polynucléaires Neutrophiles -----:	66,10	%	
Soit :	3 867	/mm <sup>3</sup>	2000 - 7500
Polynucléaires Eosinophiles -----:	6,40	%	
Soit :	374	/mm <sup>3</sup>	20 - 500
Polynucléaires Basophiles -----:	0,40	%	
Soit :	23	/mm <sup>3</sup>	< 100
Lymphocytes -----:	20,00	%	
Soit :	1 170	/mm <sup>3</sup>	1000 - 4000
Monocytes -----:	7,10	%	
Soit :	415	/mm <sup>3</sup>	200 - 1000
<u>PLAQUETTES</u>			
Résultat -----:	253 000	/mm <sup>3</sup>	150000 - 450000

\* ( résultat contrôlé )

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE LIEGE . BELGIQUE . ANCIEN ASSISTANT EN TOXICOLOGIE A L'HOPITAL UNIVERSITAIRE DE BAVIERE  
C E S BIOCHIMIE - IMMUNO - TRANSFUSION - MICROBIOLOGIE - MARQUEURS TUMORAUX  
ANCIEN RESPONSABLE DU SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE A L'INSTITUT PASTEUR MAROC

#### **BIOLOGIE DE REPRODUCTION : FIV - ICSI**

186, Avenue 'c' - 1er étage - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94

INPE : 093000610 - Patente : 32833616 - I.F: 46901880 - ICE : 001592244000006

E-mail : labogamma2010@gmail.com - Autorisation 11597

LABO GAMMA  
Analyses Médicales  
Dr.T. BENCHEKROUN - Médecin Biologiste  
184 AV. "C" Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94



Dr T BENCHEKROUN A

Casablanca le : 03/02/23

# مختبر التحاليل الطبية GAMMA

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GAMMA

Laboratoire Général Analyses Médicales Médico-légales Alimentaires

Biologie moléculaire - Centre de Fertilité - Marqueurs Tumoraux - Hormonologie  
Toxicologie - Immunologie - Hématologie - Oncologie

Monsieur MARZOUK MUSTAPHA

DDN : ,

Code patient : 189923 - Référence : 23B224

Dr, NAOUFAL MAMOU

Page : 2/2

### EXAMENS BIOCHIMIQUES DU SANG ARCHITECT Abbott ci 4100

	Résultats		Normales
Créatinine -----:	8,40 74,26	mg/l μmol/l	6 - 12,5 53,04 - 110,5
Transaminases - SGOT / ASAT -----:	25,00	UI/l	5 - 37
Transaminases - SGPT / ALAT -----:	16,00	UI/l	< 55

### MARQUEURS TUMORAUX

ARCHITECT (CMIA )

A C E -----:	2,02	ng/ml	< 5
--------------	------	-------	-----

NB:changement de technique

\* ( résultat contrôlé )

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE LIEGE . BELGIQUE . ANCIEN ASSISTANT EN TOXICOLOGIE A L'HOPITAL UNIVERSITAIRE DE BAVIERE  
C E S BIOCHIMIE - IMMUNO - TRANSFUSION - MICROBIOLOGIE - MARQUEURS TUMORAUX  
ANCIEN RESPONSABLE DU SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE A L'INSTITUT PASTEUR MAROC

### BIOLOGIE DE REPRODUCTION : FIV - ICSI

186, Avenue 'c' - 1er étage - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél. 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94

INPE : 093000610 - Patente : 32833616 - I.F: 46901880 - ICE : 00159224400006

E-mail : labogamma2010@gmail.com - Autorisation 11597

LABO GAMMA  
Analyses Médicales  
Dr.T.BENCHERKOUN, Biologiste  
184 AV. "C" Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél.: 05 22 61 85 39 - Fax : 05 22 62 15 94